



Visite du Pdt. du CD15 Bruno FAURE



Labellisation PCC



labellisation Charte d'entretien des espaces publics

Le mot du Maire

Chères menétoises, chers menétois,

Lucidité et objectivité doivent être les référents permanents à toute équipe municipale qui ambitionne une qualité de vie pour ses concitoyens et une gestion rigoureuse de ses finances.

Des zones de turbulences maîtrisées : Au cours de cette année, nous avons pu, comme vous, identifier et déplorer quelques vents contraires comme il arrive parfois : dégradations et non respect des personnes et des biens, commerce en difficulté, caprices de la nature, autant d'éléments générateurs de tensions ou de dépenses imprévues ayant des incidences sur le budget prévisionnel.

Des raisons de croire en demain : Si la lucidité consiste à voir et à dire la réalité des choses, l'objectivité consiste à dire les bases de notre confiance en demain. Le travail quotidien de votre équipe municipale, allié aux soutiens forts de tous les élus et de tous les représentants de l'état nous permettent de programmer et d'envisager :

- des réalisations de valorisation et de sauvegarde de notre patrimoine
- des aménagements pouvant contribuer au développement économique et touristique de tout un territoire
- des travaux bonifiant le quotidien de chacun
- de conforter la complémentarité de Menet à son bourg centre Riom-ès-Montagnes
- d'explorer quelques pistes pouvant contribuer au bien vivre à Menet,

Autant de voies identifiées comme la feuille de route de ces prochaines années.

Chères menétoises, chers menétois, je vous souhaite un très bel été et vous assure de l'enthousiasme toujours intact de votre équipe municipale.

Votre maire
Alexis MONIER



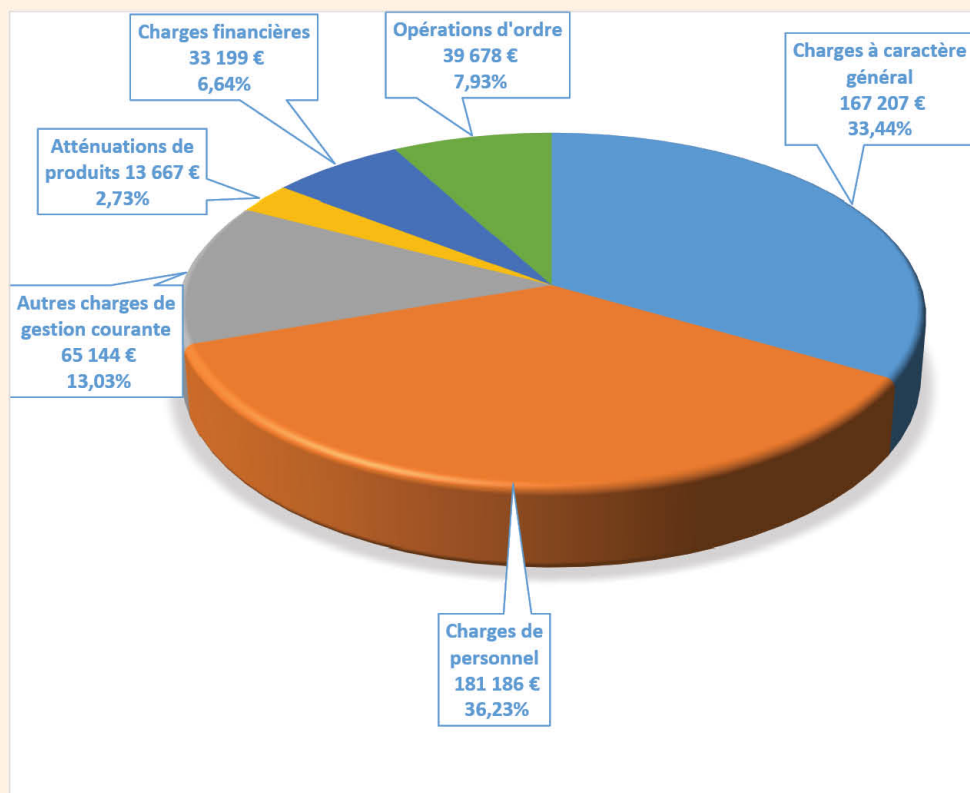
Inauguration du sentier d'interprétation

LE FONCTIONNEMENT

Budget principal

Dépenses

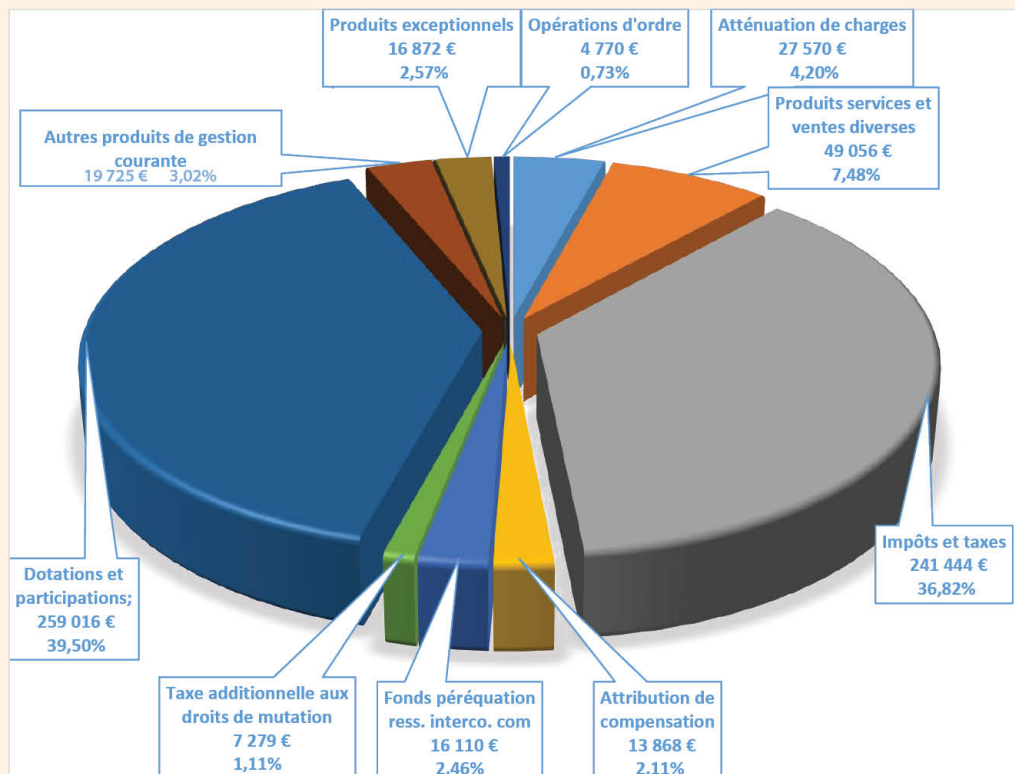
Montant total :
500 081 €



Budget principal

Recettes

Montant total :
655 710 €



Fiscalité :

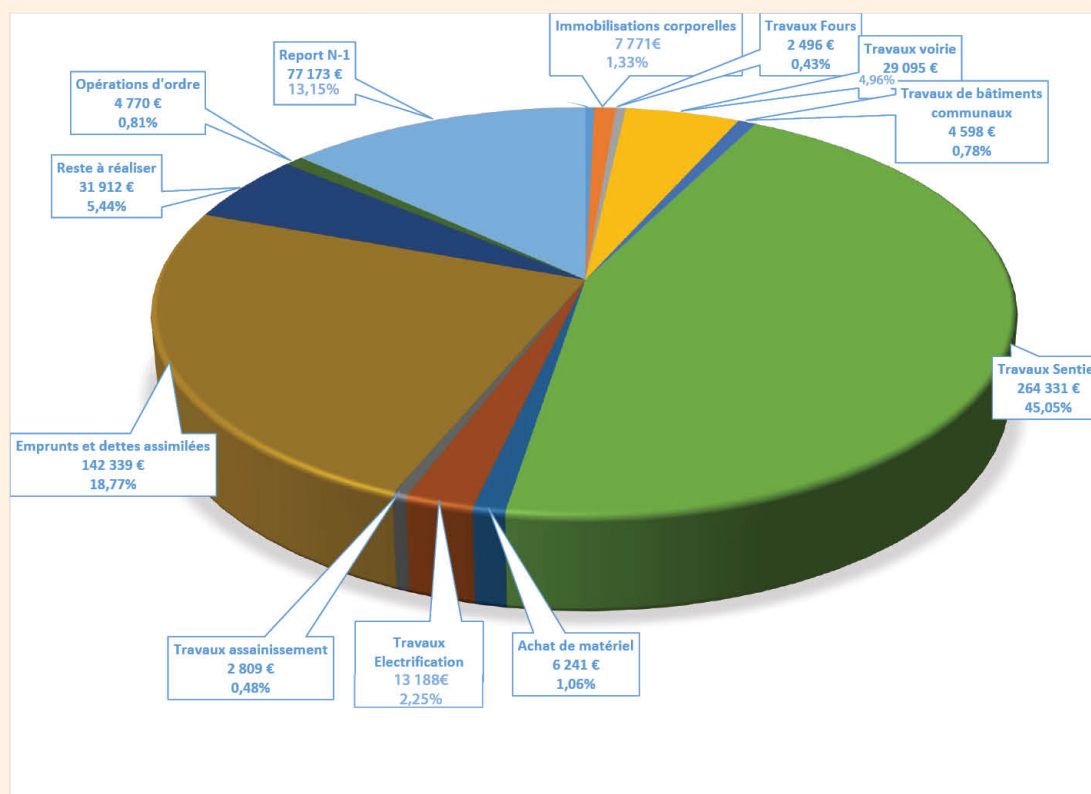
Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'imposition.

- Taxe d'habitation :
17,89 %, produit : 113 458€
- Taxe foncière – bâti :
23,77 %, produit : 94 652 €
- Taxe foncière - non bâti :
82,62 %, produit : 37 096€

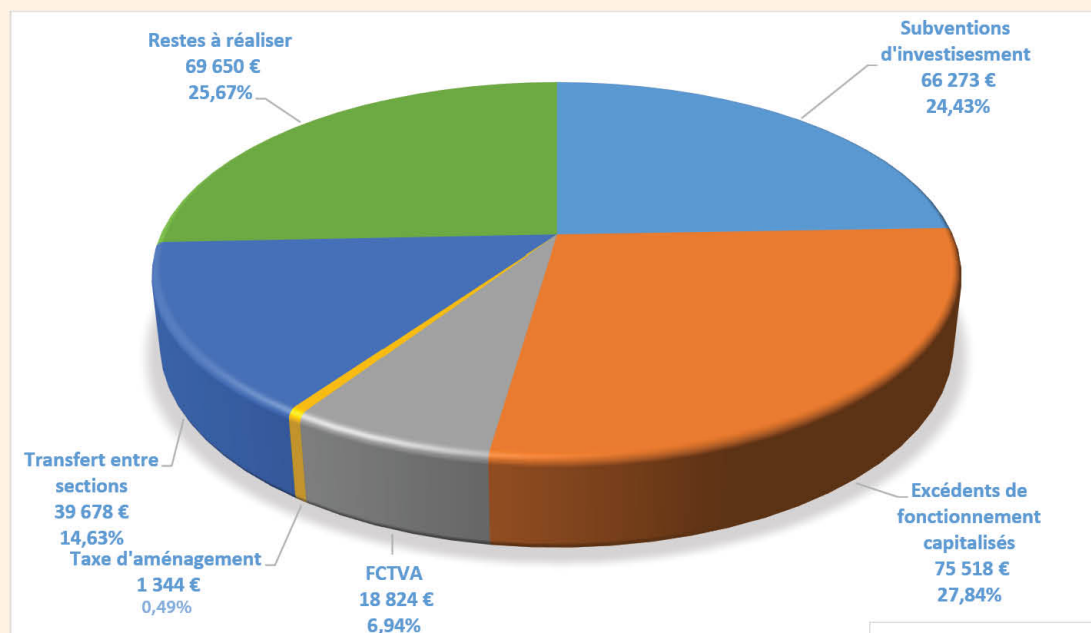
Attribution compensatrice
taxe professionnelle par la
Communauté de Communes :
13 868 €



L'INVESTISSEMENT



**Budget principal
Dépenses**
Montant total :
586 723 €



**Budget principal
Recettes**
Montant total :
271 287 €

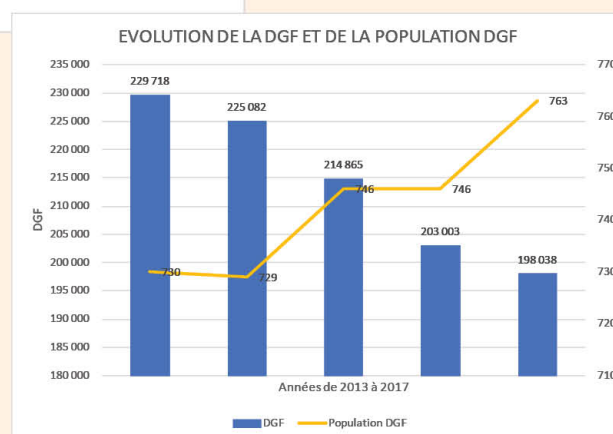
Subventions restant à encaisser :

- 80 000 € de LEADER pour le Sentier du Lac
- 11 200 € de LEADER pour l'étude du Sentier du Lac
- 13 532 € de DETR pour l'Eco-quartier
- 2 340 € de Réserve Parlementaire pour la voirie

Le Besoin Net de la section d'investissement est estimé à 315 434 € financé par l'excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure qui s'élevait à 353 232 €.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 155 653 €.

Les principales recettes sont les contributions directes de 241 444 € et les dotations et participations de l'Etat de 259 016 € en baisse de 3 100 €.



Pour les communes, la DGF se structure autour de deux composantes :

1. une part forfaitaire (calculée par rapport à la population, la superficie),
2. une ou plusieurs part(s) de péréquation (DSUCS, DSR, DNP).

OÙ EN SONT LES CHANTIERS ?...



Voirie municipale

L'entretien de la voirie communale reste une des priorités majeures de l'équipe municipale et fait l'objet d'une attention particulière. Une somme de 90 000€ a été provisionnée dans le budget 2018.

Les dernières précipitations début juin ont généré une forte détérioration de plusieurs routes communales et en particulier une partie de la chaussée qui relie le Cheyrier à Laveissière, la route de Menoire et le pont de Fosse.

Grâce à la compréhension des propriétaires riverains, des travaux ont été immédiatement mis en œuvre pour sécuriser et remettre en état cette portion de route. Un enrochement et un élargissement ont été réalisés sur la partie endommagée et des travaux complémentaires ont été entrepris afin d'améliorer la circulation sur l'ensemble de la voirie entre les deux villages.



Dans un deuxième temps, avec l'appui du CIT (Cantal Ingénierie des Territoires), un appel d'offres sera effectué pour le goudronnage des chaussées de plusieurs villages. Les travaux auront lieu dans l'automne 2018.

Par ailleurs depuis le début de l'année, le syndicat de cylindrage a effectué plusieurs chantiers dont l'élargissement de la route du Chatelet, la réfection de la voirie (Panchouly, Menoire, Crayssac, Roudalhac) avec pose de canalisations pour les eaux pluviales, curage de fossés et goudronnage de routes. Quant aux employés communaux, ils ont réalisé les travaux d'entretien courant en posant plusieurs tonnes d'enrobé à froid sur l'ensemble du réseau communal.



Rue du stade

L'étude globale des réseaux par le cabinet Impact conseil se poursuit. L'objectif étant de supprimer les eaux parasites à la station d'épuration afin d'optimiser son fonctionnement. A la fin du 2^{ème} semestre 2018, cette étude sera terminée. Le dossier de travaux sur les réseaux défectueux sera planifié par le bureau d'études. La participation financière de l'agence de l'eau Adour Garonne pour les investissements n'étant pas encore notifiée ainsi que celle de l'État et du Département, les travaux sont différés.



Sécurité dans le bourg



Deux balises d'alerte "évoflash", 30 km/h, ont été installées aux abords des écoles et du carrefour de l'écoquartier afin de créer une alerte visuelle et d'inciter les conducteurs à ralentir.

Courant septembre des radars pédagogiques seront installés aux 4 entrées du bourg pendant une quinzaine de jours, afin de quantifier le nombre de véhicules circulant sur ces axes et de connaître leur vitesse. Ces résultats permettront de travailler sur des projets de sécurisation de la circulation dans le bourg.



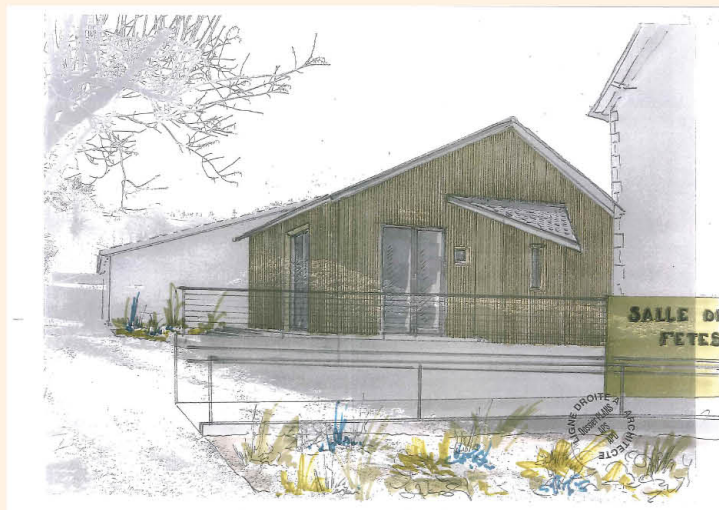
Petite Cité
de Caractère

... ET LES PROJETS ?



Salle socio-culturelle

Après plusieurs reports liés aux arbitrages budgétaires, les travaux concernant la salle polyvalente vont être réalisés. Cette salle inaugurée en 1986, très prisée par les associations Menetoises et les particuliers avait besoin d'une cure de rajeunissement. Nous avons élaboré un dossier en nous fixant plusieurs priorités : l'accessibilité handicap avec réaménagement d'une rampe d'accès et du parvis extérieur, l'isolation phonique et thermique, des aménagements intérieurs (espace scène, bar, coin cuisine et rangement). Le montant de l'opération est estimé à 140 000€ HT. A ce jour des subventions ont été notifiées : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux 37 600€), Cantal Solidaire 28 000€, Région Auvergne Rhône Alpes contrat ruralité 15 000€. Le dossier "subventions" n'est pas clos.



L'opération débutera à la fin de l'année. Afin de limiter la gêne occasionnée pendant la phase des travaux, l'ancien magasin communal pourrait être mis à la disposition des associations.



Aménagement du bord du Lac

Les travaux ont débuté avec l'installation d'un terrain multi-sport pour la saison estivale. Le reste des aménagements (aire de pique nique, jeux enfants, parking, toilettes, cabane du pêcheur...) suivront.

L'ensemble de cette réalisation dont le coût est estimé à 148 610 € sera subventionné par la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 59 444 € dans le cadre du plan ambition Région, validé par la communauté de communes du Pays Gentiane. Cette opération bénéficie du soutien de l'État (DETR 34 650€).



Batiments communaux

Suite au contrôle effectué par la SOCOTEC, concernant les bâtiments communaux, des travaux d'électricité, de mise en conformité indispensables (réfection coffret général, mise en place de compteurs énergie électronique pour la mairie, école et les logements) seront effectués.

BREVES

- Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2019 au 24 février 2019. Un agent recenseur rendra visite à tous les Menetois pendant cette période. Le moment venu, nous vous donnerons plus de précisions sur son déroulement.
- David DELPEUCH s'est installé comme nouvel artisan peintre, plâtrerie, isolation, plafonds suspendus à Augoules. Nous lui souhaitons pleine réussite.



Petites cités de caractère

Après avoir remis son ouvrage sur le métier, notre commune a réussi son examen de passage le 12 Septembre 2017. Elle a rejoint officiellement le réseau des petites cités de caractère le 6 juin 2018 en devenant la huitième petite cité du Cantal.

Cette reconnaissance est une fierté pour tous les Menetois et le Pays Gentiane. La charte qui accompagne ce nouveau label exige une politique active en faveur de l'entretien, de l'embellissement et la restauration du patrimoine public et privé mais demande également un accueil de qualité des visiteurs et une animation de la cité.

Au delà du label, il y a un véritable enjeu car il s'agit de placer le patrimoine au coeur du développement économique et touristique du territoire. L'attractivité de la marque et la force d'un réseau régional et national permettront de partager et de mutualiser des expériences, des savoirs faire et d'assurer la promotion de notre cité.

D'ores et déjà MENET s'est engagé sur un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine. Elle a répondu à l'appel à projet de la région Auvergne Rhône Alpes en présentant le dossier de rénovation du couvent St Joseph lieu emblématique de la cité Menetoise. Ce dernier a retenu toute l'attention des élus et bénéficiera d'une première subvention de 20 000€ permettant de mener à terme les différentes études nécessaires. Une subvention importante en 2019 dans le cadre de la politique régionale de soutien aux villages remarquables est programmée.

Afin de garder un patrimoine architectural de qualité, homogène et harmonieux, la contribution de chacun à respecter les règles en vigueur dans le cadre du périmètre de protection des monuments historiques nous permettra de conforter nos engagements pris.



Vie de nos villages : Le Cheyrier



Cette nouvelle rubrique dans notre bulletin municipal a pour volonté de mettre en valeur le patrimoine de nos villages et la mise en lumière de points particuliers méritant d'être soulignés. Le village du Cheyrier dont le très beau four banal restauré dans les années 1970, montre quelques signes de vieillissement, a été choisi pour cette première. La voûte du four s'étant effondrée, la restauration sera lancée prochainement.

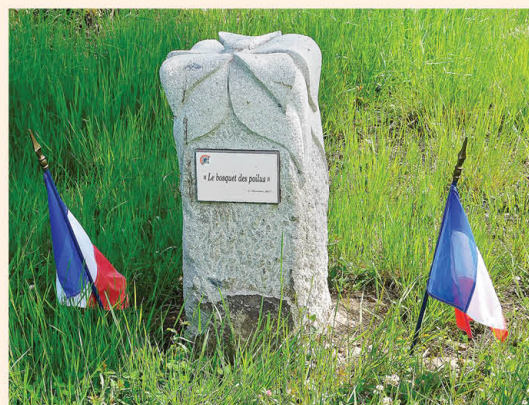
Riche de la diversité de ses habitants, le village du Cheyrier est magnifiquement entretenu et fleuri. Nous souhaitons remercier tous ceux qui contribuent à l'exemplarité de ce bien vivre ensemble.



Bosquet des poilus

En parcourant le sentier d'interprétation du bord du lac, chacun a pu découvrir le Bosquet des poilus, espace arboré aménagé à la mémoire des 94 soldats Menetois disparus lors du conflit de 1914-1918. Inauguré en présence d'une très forte population, Madame la Sous Préfète a souligné la pertinence de cette initiative et sa symbolique forte quant aux choix des essences (sapin forêt des Ardennes 1914, chêne pédonculé 1915, chêne rouvre Verdun 1916, chêne d'Amérique 1917, sorbier des oiseleurs 1918).

Au cours de cette cérémonie, René BOYER, président des anciens combattants, avec une réelle émotion, a dit l'importance de cette manifestation du souvenir. Au nom de l'association, il suggère la mise en place d'une plaque en hommage aux anciens d'AFN. Ce souhait pourrait devenir réalité le 19 mars 2019.



Petite Cité
de Caractère



LA CANTINE : CHALLENGE ANTI GASPI

La réduction des déchets à la cantine est l'une des priorités du Ministère de l'Environnement, c'est dans ce contexte que le SYTEC (Syndicat de Territoire Est cantal) poursuit ses actions au sein des cantines scolaires pour enrayer le gaspillage. 23 écoles du Cantal se sont engagées dans le challenge anti gaspi, dont Menet.

Courant mars, Chloé DERDAELE du SYTEC s'est rendue dans notre cantine à plusieurs reprises pour rencontrer le personnel et les élus afin d'établir un diagnostic et de lancer le challenge :

Pendant un mois, chaque semaine une table tirée au sort devait peser ses restes tous les jours. Le challenge s'est avéré efficace, les enfants n'ont quasiment rien gaspillé sur ces semaines là. Le renouvellement de cette initiative citoyenne est prévu pour la prochaine rentrée.

Au fil des années, la restauration scolaire, service public facultatif, a vu sa fréquentation évoluer à la hausse. En effet, chaque jour une quarantaine d'enfants prennent leur repas.

Les normes se renforcent et le service se professionnalise :

- conditions d'hygiène sanitaires plus strictes (contrôles réalisés par le laboratoire du Département)
- accueil et encadrement des enfants exigent de nouvelles compétences ;
- amélioration de la qualité nutritionnelle des repas, introduction des produits locaux (circuits courts) et bio
- tarification des repas maîtrisée : 2,80 € le repas enfant.



AUTOUR DE L'ECOLE

Une année riche en rencontres, découvertes et activités diverses en lien avec le projet d'école.

Outre les missions d'enseignement, de nombreuses activités pédagogiques et ludiques ont été proposées aux enfants : rallyes maths et orthographe, spectacles, cinéma, rencontres sportives, ateliers écriture et dessin, danse et musique, travail sur la biodiversité sur le milieu naturel de La Sumène (accompagné par le Parc des Volcans), intervention d'un vidéaste, sensibilisation sur le patrimoine... etc.



La classe découverte au Grau du Roy a offert l'opportunité à chaque enfant de partir à la découverte de nouvelles activités et de nouveaux paysages. Ce séjour permet aux enfants de renforcer et compléter de manière plus concrète des notions abordées en classe mais aussi de vivre des moments forts et d'apprendre la vie en collectivité.

Afin de rendre ce voyage accessible au plus grand nombre d'enfants, l'Association des Parents d'élèves a pu prendre en charge une partie des frais, grâce aux produits de ses nombreuses activités.

Chaque année les municipalités de La Monselie, St-Etienne de Chomeil, Valette et Menet apportent un soutien financier conséquent aux diverses sorties et activités éducatives.

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Il est prévu d'accueillir une soixantaine d'élèves au sein du RPI :

- école de Menet : 28 maternelles, d'autres rentrées sont prévues en cours d'année, et 10 CP- CE1
- école de Valette : 10 CE2 et 9 CM1-CM2.



Un engagement pour l'environnement



Lors d'une cérémonie à la salle polyvalente le 24 juin en présence de M. François MARION président du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, des élus des autres communes labellisées (Ydes, Orcival et Rochefort Montagne) et des techniciens de la FREDON, la commune s'est vu décerner la charte d'entretien des espaces publics (niveau 2). Ce label traduit l'engagement de la commune à réduire voire à supprimer totalement l'utilisation des désherbants chimiques (Zéro phyto). Le travail entrepris désormais par Luc MARION se poursuit en développant une démarche pour un fleurissement durable (davantage de plantes

vivaces, paillage des massifs, désherbage mécanique, jachère fleurie avec plantes mellifères, tonte raisonnée). Vous êtes nombreux à avoir compris cet enjeu et nous remercions tous ceux qui participent à l'embellissement, à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.



Marché de producteurs

L'initiative lancée par la municipalité l'an dernier est reconduite pour l'été 2018 tous les mardis dès 18h. Le marché s'est étoffé avec plus d'une douzaine de producteurs locaux qui seront au rendez-vous pour vous présenter miel, charcuterie, viandes, poulets, plantes aromatiques, fromages, yaourts, fruits et légumes, pountis, pâtisseries, pizzas.....enrichi de l'artisanat local une fois par mois et de quelques surprises. Ces soirées estivales sont très appréciées et permettent de se retrouver aux terrasses des cafés qui s'animent au rythme des groupes musicaux grâce aux initiatives de nos commerçants.



Point info tourisme

Afin de respecter un des engagements de la charte Petite Cité de Caractère, une partie de l'ancien magasin communal a été réaménagée provisoirement en point info tourisme. Un décor original permet à Mathilde d'accueillir les visiteurs à la recherche des infos et de l'histoire patrimoniale de la cité. Une maquette d'une maison auvergnate (prêt du CAUE) et des vieux outils de menuisier et de tailleur de pierre agrémentent les lieux. Un certain nombre de livres et d'objets sont proposés à la vente. La visite guidée du bourg (tous les mardis à 17h, rendez vous devant l'église) que réalise René GAUMET, la découverte de la petite maison de la pierre par Francis HUMBERT et la visite de l'exposition des peintres "chez Marguerite" complètent qualitativement le volet tourisme.

INFOS PRATIQUES

Mairie Tél. 04 71 78 30 69
Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, vend de 9h à 12h
lun, vend de 14h30 à 16h30

Agence Postale, Bibliothèque municipale

Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, ven et sam de 9h30 à 12h.

Recensement

Journée de défense et citoyenneté : les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie de leur domicile afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours. Les documents suivants doivent être fournis : pièce d'identité et livret de famille.

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tri sélectif

Utiliser les containers (papiers, verres, plastiques...) situés devant le parking du cimetière.

Cartes d'Identité

Les démarches sont à réaliser auprès de la Mairie de Riom-ès-Montagnes.

Le lundi de 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h à 12h.
sur rendez-vous



IMPRI-MÉRIE BESSE, FA
papier issu de sources responsables, 60% de fibres recyclées.

Édité par : Mairie de MENET - Tél. 04.71.78.30.69 - Email www.mairie.menet@orange.fr - Directeur de publication : Alexis MONIER - nombres d'exemplaires 450
Crédit photos : Daniel ANTIGNAC, Patricia BOUDARD, Gilles DULUC, Nathalie CANDILHON, Isabelle ROUCARIE.